

FORMATION PROFESSIONNALISANTE POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS DANS LE METIER D'ENSEIGNEMENT



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

A des personnes en démarche de reconversion professionnelle et/ou désirant s'orienter vers le métier d'enseignant en collèges et lycées.

Pour tout savoir, assistez aux temps d'information organisés par **POLE EMPLOI** et la **DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE** sur cette formation :

Lundi 14 septembre - 15h00 à 16h30 - Pôle Emploi Nantes Malakoff
10, rue de Chypre 44200 Nantes

Mardi 15 septembre - 10h00 à 11h30 - Pôle Emploi Malakoff
10, rue de Chypre 44200 Nantes

Jeudi 17 septembre - 10h00 à 11h30 - Pôle Emploi Nantes Malakoff
10, rue de Chypre 44200 Nantes

**Vous pouvez candidater en envoyant
un mail à : ape.44155@pole-emploi.fr**



OBJECTIFS DE LA FORMATION PREPROFESSIONNALISANTE :

- Connaître et intégrer les règles du métier d'enseignant.
- Observer des situations professionnelles et les analyser.
- Vivre des mises en activité des règles du métier par des coanimations ou des Co interventions dans les classes d'un enseignant accueillant le stagiaire.
- Commencer à construire une nouvelle identité professionnelle qui s'inscrit dans son projet professionnel et personnel.
- Acquérir le niveau de connaissances pédagogiques, didactiques, institutionnelles nécessaires à un suppléant débutant.

DUREE, DEROULEMENT, CONTENU :

- 300h sur novembre / décembre / janvier de l'année scolaire 2020-2021.
- L'approche du métier par l'analyse de situations professionnelles observées in situ et/ou en vidéo et/ou vécues lors des stages.
- Prise de fonction en établissement après les vacances de Février.

- Assiduité à la formation:
 - o 5 jours par semaine
 - o 9h30/12h30 et 13h30 / 17h30.
- Alternance entre présentiel et stages d'observation et de pratique accompagnée dans un établissement.
- Les stagiaires devront se munir d'un ordinateur portable.
- L'accès à une plateforme numérique permettra le dépôt des supports pédagogiques, de stimuler l'échange et le travail collaboratif entre pairs et avec les formateurs.
- Lieu de la formation : Institut Frédéric Ozanam à Nantes, 15 rue Leglas Maurice

AU TERME DE CETTE FORMATION :

OCCUPER UN POSTE D'ENSEIGNANT REMPLACANT DANS UN ETABLISSEMENT DU RESEAU ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LOIRE ATLANTIQUE

Statut :

Le ministère de l'Éducation nationale sera votre employeur. Vous serez contractuel de droit public exerçant dans un établissement privé sous contrat avec l'État. Votre chef d'établissement sera votre supérieur hiérarchique.

Votre traitement :

- Selon l'échelon (lié au niveau de diplôme) MA1 ou MA2 :
- MA1 échelon 1 pour 18H00 de cours hebdomadaires : rémunération brute mensuelle de 1736.55 €
- MA2 échelon 1 pour 18H00 de cours hebdomadaires : rémunération brute mensuelle de 1605.34 €.
- A ces éléments, peuvent s'ajouter éventuellement des primes, des heures supplémentaires et indemnités.

Congés

Vacances d'été :

- Paiement de la totalité de la période des vacances pour un enseignant qui a exercé des fonctions pendant toute l'année scolaire.
- Paiement d'une indemnité égale liée au temps de travail effectué dans l'année scolaire en cas d'activité sur une partie de l'année scolaire.

Vacances de la Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps

- L'enseignant a exercé tout le trimestre ou au moins pendant 4 semaines précédant la période de vacances : la rémunération est intégrale pendant les dites vacances
- L'enseignant a exercé pendant moins de 4 semaines précédant la période de vacances, une indemnité est calculée au prorata du nombre de semaines travaillées.

Vous pouvez candidater en envoyant un mail à : ape.44155@pole-emploi.fr

